

## CCMSA 2023-26

### Aide Financière à l'Insertion Sociale et professionnelle (AFIS)

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Aide Financière à l'Insertion Sociale et professionnelle ». Le présent traitement a pour finalité la gestion et le versement de l'Aide Financière à l'Insertion Sociale et professionnelle (AFIS) destinée aux personnes engagées dans un parcours de sortie de prostitution.

Le traitement a pour objectifs :

- L'immatriculation, l'instruction, la gestion et le contrôle des droits des bénéficiaires de l'AFIS
- L'acquisition, le contrôle, le traitement et l'enregistrement des informations utiles au versement de l'AFIS
- La production de statistiques à des fins de pilotage du parcours de sortie de la prostitution et d'insertion professionnelle et sociale
- La communication à la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) de pièces justificatives relatives aux opérations de dépenses et de recette pour le suivi budgétaire du Bureau Comptable Ministériel (BCM).

Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la Mutualité Sociale Agricole est soumise.

Les catégories d'informations traitées sont les suivantes :

- Le NIR
- Les données d'identification
- Les données relatives à la vie personnelle
- Informations d'ordre économique et financier

La MSA est amenée à collecter directement vos données personnelles. La MSA conserve les données relatives au traitement de l'AFIS pendant une durée maximale de 2 ans à compter du dernier contact avec la caisse.

L'accès aux informations est réservé :

- Aux agents du service Action Sociale, de la Caisse de MSA Mayenne-Orne-Sarthe (MSA MOS) en charge de la gestion des prestations extra-légales, individuellement habilités par le Directeur de la caisse
- A la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) du Ministre des Affaires sociales
- A la Préfecture du département (données relatives à l'état civil - nom, prénom, date de naissance, nationalité - et les dates de versement de l'AFIS).

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation aux données qui vous concernent. Ces droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur Général de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole dont dépend l'assuré. Directeur de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole de Mayenne-Orne-Sarthe, ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO), à l'adresse suivante : 30 rue Paul Ligneul, 72032 Le Mans Cedex 9.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\) \\_ 3, Place de Fontenoy TSA \\_ 80715 \\_ 75334 PARIS CEDEX07](https://www.cnil.fr)